



## Pension alimentaire impots

Par **Nounette02**, le 11/04/2019 à 08:09

Bonjour je suis divorcée du père de mon fils majeur qui est étudiant . Le pere verse une pension et la deduit de ses impots et mon fils la declare sur sa propre declaration d'impôts. Moi je lui verse chaque mois aussi un montant puis je moi aussi la deduire des impôts ? Ou est ce un seul parent qui peut le faire? Y a-t-il un montant a ne pas dépasser? merci a vous de me repondre

Par **janus2fr**, le 11/04/2019 à 08:20

[quote]

Moi je lui verse chaque mois aussi un montant puis je moi aussi la deduire des impôts ?

[/quote]

Bonjour,

Oui, vous pouvez.

Je vous conseille de lire ce dossier : <http://impotsurlerevenu.org/comprendre-le-calcul-de-l-impot/1135-pension-alimentaire-versee-a-un-enfant-majeur.php>

Par **Nounette02**, le 11/04/2019 à 08:36

Bonjour merci beaucoup